

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur du produit:	PASTILLES POUR LAVE-VAISSELLE
Code du produit:	
Usage du produit/Description:	Détergent pour lave-vaisselle automatique.
Nom chimique :	Mélange
Identificateur du fournisseur:	COMERCO SERVICES INC. 3300, Boul. St-martin Ouest, suite 300 Laval, QC H7T 1A1 1-866-503-3358
Numéro de téléphone d'urgence:	CANUTEC 613-996-6666

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	Matière corrosive pour les métaux 1 Toxicité aiguë - orale 4 Irritation cutanée 2 Lésions oculaires graves 1 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires 3	
Mention d'avertissement	DANGER	
Mention de danger	H290 H302 H315 H318 H335	Peut être corrosif pour les métaux. Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.
Conseil de prudence - prévention	P234 P264 P270 P280	Conservé uniquement dans l'emballage d'origine. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Conseil de prudence - réponse	P261 P271 P390 P301+P312 P330 P302+P352 P321 P332+P313 P362+P364 P305+P351+P338	Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Traitement spécifique: Traiter comme brûlure chimique. En cas d'irritation cutanée: demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Conseil de prudence - stockage	P310 P304+P340 P312 P406 P403+P233 P405	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion ou avec doublure intérieure. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseil de prudence - élimination	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
--	------	---

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)
Carbonate de sodium	497-19-8	< 30
Percarbonate de sodium	15630-89-4	< 20
Metasilicate de sodium anhydre	6834-92-0	< 5

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation:	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Contact cutané:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Contact oculaire:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin. NE PAS neutraliser avec de l'acide.
Ingestion:	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Note au médecin:	Traiter comme brûlure chimique.

SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés:	Selon les conditions de l'incendie. Eau, mousse, poudre chimique sèche, CO ₂ .
Agents extincteurs inappropriés :	Aucun connu.
Produits combustion dangereux :	Oxydes de silice, oxydes de sodium, fumée âcre.
Équipement de protection :	Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.
Précautions spéciales:	Retenir les eaux d'écoulement. Éviter l'infiltration dans les égouts ou dans les cours d'eau. Les eaux d'écoulement peuvent être corrosives.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
Intervention en cas de déversement/nettoyage:	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
Précautions environnementales:	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Procédures de manutention sécuritaire:	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Maintenir le récipient fermé s'il n'est pas en utilisation. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Observer de bonnes pratiques d'hygiène avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit ou à proximité. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
Exigences en matière de stockage:	Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles. Garder les récipients fermés.

Matières incompatibles :
Acides, agents oxydants.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition :

Ingrédients	CAS	Source	Valeur
Carbonate de sodium	497-19-8		Aucune limite établie.
Percarbonate de sodium	15630-89-4		Aucune limite établie.
Metasilicate de sodium anhydre	6834-92-0		Aucune limite établie.

Mesures d'ingénierie:

Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti-éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires sur l'hygiène générale :

Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence:	Tablette rectangulaire, bleue et blanche
Odeur :	Citron
Seuil de l'odeur:	Non déterminé
pH (solution 50% dans eau)	9.5 – 11.0
Point de fusion:	Non déterminé
Point initial ébullition:	Non déterminé
Point d'éclair:	Ne s'applique pas
Taux évaporation (acétate de butyle = 1):	Non déterminé
Inflammabilité:	Ininflammable
LIE:	Ne s'applique pas
LSI:	Ne s'applique pas
Tension de vapeur:	Non déterminé
Densité de vapeur (air=1):	Non déterminé
Densité relative:	Non déterminé
Solubilité:	Soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Température auto-inflammation:	Non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé
Volatiles:	Non déterminé
Viscosité:	Ne s'applique pas

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité :	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation:	Non.
Conditions à éviter :	Utilisation avec matières incompatibles.
Matières à éviter :	Acides, agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de silice, oxydes de sodium.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques:				
Ingrédients dangereux	No. CAS	%	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ (espèce)
Carbonate de sodium	497-19-8	< 30	2390 mg/kg, oral, rat	1150 mg/m ³ , rat, 4h
Percarbonate de sodium	15630-89-4	< 20	1034 mg/kg, oral, rat >2000 mg/kg, cutané, lapin	Aucune donnée
Metasilicate de sodium anhydre	6834-92-0	< 5	1153 mg/kg, oral, rat	Aucune donnée
Voie d'administration Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.				
Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :				
Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires. Toux, picotements.			
Peau:	Peut causer une irritation de la peau. Rougeur, douleur, démangeaisons.			
Yeux:	Peut causer des dommages sérieux aux yeux. Douleur, rougeur, larmoiement. Peut causer des lésions à la cornée.			
Ingestion:	Peut irriter le système digestif supérieur. Peut causer de brûlures chimiques à la bouche.			
Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :				
Inhalation:	Aucune donnée			
Peau:	Peut causer un assèchement à long terme.			
Yeux:	Aucune donnée			
Ingestion:	Aucune donnée			
Cancérogénicité (CIRC) :	Aucune donnée			
Téatogénicité:	Aucune donnée			
Mutagénicité:	Aucune donnée			
Organe cible:	Aucune donnée			
Conditions aggravées par l'exposition :	Aucune donnée			

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux	No. CAS	%	Valeur	Espèce
Carbonate de sodium	497-19-8	< 30	LC50 300 mg/L, 96h EC50 265 mg/L, 48h	Lepomis macrochirus Daphnia magna
Percarbonate de sodium	15630-89-4	< 20	LC50 70.8 mg/L, 96h EC50 4.9 mg/L, 48h	Pimephales promelas Daphnia magna
Metasilicate de sodium anhydre	6834-92-0	< 5	LC50 210 mg/L, 96h	Danio rerio
Persistance et biodégradation :	Non disponible			
Potentiel bioaccumulation:	Non disponible			
Mobilité dans le sol:	Non disponible			
Autres effets nocifs :	Non disponible			

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Conditions d'entreposage et de manutention des déchets :	Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.
Méthodes d'élimination :	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
Non réglementé pour le transport.				

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
Autres :	Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS	
Préparée par:	Laboratoire Campeau Inc. 61 rue Des Menuisiers, Local 106 Sainte Anne Des Plaines, Qc, J0N1H0
Numéro de téléphone:	(514) 642-6669
Date :	2 mars 2018
Version:	1.0
Abréviations:	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
IARC	International Agency for Research on Cancer
LES	Liste extérieure des substances (NDSL)
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible ExposureLimit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les Distributions CNET ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.